

# PRODUITS DE VENTILATION DE TOITURE

Garantie limitée 2021



## Portée et durée de la protection

Sous réserve des clauses, exclusions et autres limitations de la présente garantie limitée, CertainTeed LLC (« CertainTeed ») garantit que les Produits de ventilation présentés au tableau 1 seront exempts de vices de fabrication, à compter de leur date d'installation et pendant la durée spécifiée. Si CertainTeed détermine que le Produit de ventilation présente un vice de fabrication, CertainTeed fournira, sans frais, un Produit de ventilation de remplacement. Hormis pendant la période de protection SureStart™, tel qu'indiqué ci-dessous, en aucun cas CertainTeed ne paiera les frais de main-d'œuvre, dont les frais requis, soit pour réparer sur place soit pour remplacer ou déposer, tout produit présumé défectueux.

En cas de remplacement de tout matériau en vertu de la présente garantie limitée, CertainTeed pourra fournir des produits qu'elle considère comme étant de qualité ou de valeur comparable, si le Produit initial n'est plus proposé ou s'il a été modifié.

Durée de vie signifie que la garantie limitée reste en vigueur tant que le propriétaire initial (ou le deuxième propriétaire, si la garantie a été cédée correctement pendant la période SureStart) possède la propriété où le produit de ventilation est installé.

TABLEAU 1		
Produits de ventilation	Période de garantie	Protection SureStart
Évent de faitage CertainTeed	limitée à vie	5 ans
Évent de faitage roulé CertainTeed	limitée à vie	5 ans
Évent de prise d'air CertainTeed	limitée à vie	5 ans

## Protection SureStart™

Les produits de ventilation spécifiés au tableau 1 sont couverts par la protection SureStart pendant le nombre d'années indiqué à compter de la date d'achèvement de l'installation, dans la mesure où le produit a été installé en stricte conformité avec les instructions d'installation écrites de CertainTeed. Aux termes de la présente couverture de garantie, CertainTeed remplacera, sans frais, le produit de ventilation que CertainTeed détermine être défectueux pendant la période SureStart. La responsabilité maximale de CertainTeed au titre de la Protection SureStart sera égale au coût raisonnable de remplacement du Produit défectueux, main-d'œuvre comprise.

Si CertainTeed, aux termes de la présente garantie limitée, a accepté de payer les frais de la main-d'œuvre nécessaire pour remplacer un événement de prise d'air défectueux, CertainTeed n'effectuera le versement qu'après avoir reçu une copie de la facture de l'entrepreneur ou une autre preuve écrite de l'achèvement des travaux que CertainTeed, à sa seule discrétion, juge acceptable.

## Cessibilité

La présente garantie limitée est cessible, par le propriétaire d'origine au premier propriétaire subséquent. La cession de garantie n'est effective que si le premier propriétaire subséquent fournit un avis écrit de la cession à CertainTeed dans les soixante (60) jours à compter de la date de cession du titre immobilier. L'avis doit être envoyé à CertainTeed Roofing Technical Services Department, 20 Moores Road, Malvern, PA 19355.

## Limitations

La présente garantie limitée ne couvre pas, et n'engage pas la responsabilité de CertainTeed, en cas de défaillance, vice ou dommage causé(e) par des situations et des événements dépassant les conditions d'exposition normales dont, sans toutefois s'y limiter :

- Mauvais usage, abus, négligence ou encore transport, manipulation ou stockage inappropriés;
- Installation non conforme aux instructions écrites de CertainTeed;
- Impact de corps étrangers, incendie, inondation, tremblement de terre, foudre, ouragan, grêle, tornade ou encore autre tempête violente ou catastrophe naturelle;
- Vices de défaillance ou dommages causés par les matériaux utilisés comme base de toiture sur laquelle le produit est installé;

- Mouvement, déformation, fissuration ou tassement des murs ou des fondations du bâtiment; ou
- Toute autre cause ne résultant pas d'un vice de fabrication.

CertainTeed se réserve le droit de modifier n'importe lequel de ses produits ou d'en arrêter la production (ceci inclut les couleurs de bardeau) et ne saurait être tenue responsable d'une telle modification ou interruption de production. CertainTeed ne sera pas non plus tenue responsable si la couleur des produits de remplacement diffère du produit d'origine en raison de l'exposition normale aux intempéries. En cas de remplacement de tout matériau en vertu de cette garantie, CertainTeed pourra fournir des produits qu'elle considère comme étant de qualité ou de valeur comparable si le produit initial n'est plus offert ou s'il a été modifié.

## **Actions à prendre par le client**

Si vous pensez que votre Produit de ventilation présente un vice de fabrication, vous devez en informer rapidement CertainTeed et fournir une preuve de propriété ainsi que la date d'achat et d'installation du Produit de ventilation. Pour évaluer correctement une réclamation au titre de la garantie, CertainTeed ou son représentant peut être tenu(e) d'avoir accès au toit afin d'effectuer une inspection du Produit de ventilation faisant l'objet de ladite réclamation, de prendre des photographies dudit Produit de ventilation et/ou de prélever des échantillons dudit Produit de ventilation.

Veillez adresser tous vos envois à : CertainTeed LLC, 20 Moores Road, Malvern, PA 19355, Attn: CertainTeed Roofing Technical Services Department. Numéro de téléphone : 1-800-345-1145.

## **Garantie exclusive et limitation des recours**

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE LES GARANTIE ET RECOURS UNIQUES FOURNIS PAR CERTAINTEED. LES GARANTIES ET RECOURS PRÉVUS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT PRÉVALENT EXPRESSÉMENT SUR TOUTE AUTRE OBLIGATION, GARANTIE OU ASSERTION, ÉCRITE, VERBALE OU IMPLICITE EN VERTU D'UN STATUT, D'UNE LOI OU D'ÉQUITÉ, DONT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ ET D'ADAPTATION À UN OBJECTIF PARTICULIER. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES OU DÉTERMINENT LA DURÉE, APRÈS LA VENTE, PENDANT LAQUELLE UN ACHETEUR PEUT DEMANDER UN RECOURS AUX TERMES DE GARANTIES IMPLICITES. L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE NE S'APPLIQUE DONC PEUT-ÊTRE PAS À VOUS.

LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE CERTAINTEED SE LIMITENT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX, TEL QUE STIPULÉ DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. EN AUCUN CAS CERTAINTEED NE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE MATÉRIEL CAUSÉ À LA PROPRIÉTÉ, AU BÂTIMENT OU À SON CONTENU, OU DE BLESSURES SUBIES PAR QUICONQUE, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION DE PRODUITS CERTAINTEED OU DE LA VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE. SI VOTRE ÉTAT OU VOTRE PROVINCE N'AUTORISE PAS LES EXCLUSIONS OU LES LIMITATIONS DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, IL EST POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CERTAINTEED SURVENANT DU FAIT DE OU ASSOCIÉE À SON/SES PRODUIT(S) OU LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE N'EXCÉDERA LE COÛT RAISONNABLE DU PRODUIT DE VENTILATION DÉFECTUEUX AINSI QUE LA MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRE POUR REMPLACER OU RÉPARER LEDIT PRODUIT.

La présente garantie limitée ne peut être modifiée, altérée ni élargie par quiconque, y compris par les distributeurs du produit, les concessionnaires, les vendeurs et/ou les représentants sur le terrain de CertainTeed.

La présente garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Il est possible que vous disposiez également d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une Province à l'autre.

Tous les paiements effectués par CertainTeed aux termes de la présente garantie limitée sont en dollars É.-U.



### **CertainTeed**

CLÔTURES • GARNITURES • GYPSE • ISOLATION • PAREMENTS • PLAFONDS  
RAMPES • TERRASSES • TOITURES

20 Moores Road, Malvern, PA 19355

Professionnel : 800-233-8990 Consommateur : 800-782-8777 [certainteed.com](http://certainteed.com)